



Communiqué de presse

Berne, le 9 juin 2023

L'avis de droit est disponible - le Comité directeur de l'usam a pris sa décision

Lors de sa séance du 9 juin 2023, le Comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam a décidé de révoquer l'élection d'Henrique Schneider au poste de directeur de l'usam. Des accusations de plagiat avaient été formulées contre M. Schneider dans divers articles de presse. L'usam a fait examiner ces accusations par l'étude d'avocats Bratschi. L'avis de droit de cette dernière est désormais disponible et confirme un « plagiat en série ». « Pour l'usam, la crédibilité est le bien le plus précieux. C'est pourquoi le Comité directeur a décidé de prendre cette mesure après une discussion approfondie », déclare le président de l'usam, Fabio Regazzi.

En mars 2023, la « NZZ am Sonntag » avait annoncé que Henrique Schneider aurait enjolivé son CV et qu'il existait un « soupçon fondé de comportement scientifique gravement incorrect » (plagiat en série). Les accusations de plagiat se basent sur une expertise de Stefan Weber, chercheur autrichien spécialisé dans le plagiat. Le Comité directeur de l'usam a par la suite chargé la professeure Isabelle Häner, de la célèbre étude d'avocats Bratschi, d'examiner ces accusations dans le cadre d'un avis juridique indépendant. Pour ce faire, l'étude a examiné en détail les 65 cas de plagiat présumés ainsi que le parcours académique, l'engagement entrepreneurial et l'activité scientifique de M. Schneider. En outre, ce dernier a eu l'occasion de prendre position dans le cadre de l'enquête.

Dans son expertise, l'étude Bratschi arrive à la conclusion suivante : « Après examen des 65 passages, il convient de constater que HS doit se voir reprocher un plagiat, certes peu grave dans certains cas, mais qui concerne néanmoins chacun des passages en question » [version originale en allemand]. Et dans le cas du CV remis à l'occasion de la candidature de M. Schneider au poste de directeur de l'usam, la conclusion de l'expertise est la suivante : « Les informations listées sont cohérentes et traçables. Aucune fausse déclaration en tant que telle n'a pu être constatée. On ne peut pas non plus parler d'un véritable embellissement du CV, d'autant plus que HS ne mentionne par exemple même pas son doctorat » [version originale en allemand]. Du point de vue du droit du travail, l'étude Bratschi considère le plagiat en série comme un comportement clairement fautif et une violation du devoir de loyauté. Toutefois, celle-ci ne serait pas grave, car l'usam n'est pas une « entreprise à tendance scientifique ».

Le Comité directeur de l'usam a discuté en détail de l'expertise de l'étude Bratschi et a décidé de révoquer l'élection d'Henrique Schneider au poste de directeur de l'usam. Fabio Regazzi, président de l'usam : « D'un côté, il y a le grand et convaincant palmarès d'Henrique Schneider, qui a rendu de grands services à l'usam. De l'autre, il s'agit de la crédibilité et de la réputation de l'association, tant à l'interne qu'à l'externe. Celle-ci est notre bien le plus précieux. Le Comité directeur de l'usam regrette beaucoup cette décision, mais la juge nécessaire, car nous ne pouvons en aucun cas mettre en danger notre crédibilité ».

Henrique Schneider reste directeur suppléant de l'usam jusqu'à nouvel ordre. Le comité directeur va maintenant se pencher sur la suite des opérations et entreprendre la recherche du successeur du directeur Hans-Ulrich Bigler, qui quittera ses fonctions au 1er juillet 2023 pour raison d'âge.

La Chambre suisse des arts et métiers de l'usam avait élu Henrique Schneider au poste de directeur lors de sa réunion du 8 février 2023. Le cas d'une révocation n'étant pas réglé dans les statuts et en raison de l'urgence temporelle, le Comité directeur de l'usam a tranché sur cette question et en a informé la Chambre des arts et métiers conformément aux statuts (statuts usam, art. 21).

Renseignements complémentaires (vendredi de 15h00 à 17h00)

Fabio Regazzi, président, portable +41 79 253 12 74

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.